

des licences d'importation, qui ne sont plus exigées que pour 325 des 11 950 numéros tarifaires du nouveau Système harmonisé adopté le 1^{er} juillet 1988, par l'abrogation des prix officiels d'importation et de la taxe de 5 p. 100 au chapitre de l'expansion des exportations, et par la réduction des droits d'importation maximums, qui sont passés de 100 p. 100 en 1982 à 20 p. 100 en janvier 1988. Ces mesures de libéralisation ont récemment été étendues aux secteurs de l'automobile et de l'informatique pour assurer l'entrée libre.

Selon les données officielles publiées par le secrétariat au Commerce et au Développement industriel (SECOFI), la balance commerciale du pays a enregistré en 1989 un déficit de 644,8 millions de dollars, après un surplus de 1,75 milliard en 1988 et de 8,4 milliards en 1987. Les exportations ont crû de 10,7 p. 100 en 1989, passant de 20,6 milliards de dollars en 1988 à 22,8 milliards. Les importations, quant à elles, ont augmenté de 23,9 p. 100, passant de 18,9 milliards de dollars à 23,4 milliards, après un bond de 48 p. 100 en 1988 par rapport aux 12,2 milliards de 1987. Au cours de 1989, les importations de biens de consommation ont augmenté de 82 p. 100, celles des biens intermédiaires de 17 p. 100 et celles des biens d'équipement de 18 p. 100.

Les exportations du Canada vers le Mexique se sont accrues de 24 p. 100 en 1989, pour atteindre 603 millions de dollars canadiens, alors que les exportations du Mexique vers le Canada se chiffraient à 1 698 millions de dollars canadiens. Le Canada et le Mexique entretiennent depuis toujours de solides liens commerciaux. Les statistiques mexicaines indiquent qu'en 1989 les importations de ce pays provenaient pour 1,9 p. 100 du Canada et que le Mexique dirigeait 1,2 p. 100 de ses exportations chez nous. Le Canada occupe donc le cinquième rang chez les fournisseurs du Mexique et le sixième parmi ses clients.